

La
confession
de foi
et
la doctrine
baptistes

CONFESSION DE FOI BAPTISTE DE LONDRES DE 1689
CATÉCHISME ORTHODOXE
PETIT CATÉCHISME BAPTISTE POUR JEUNES ENFANTS

Sous la direction de
PASCAL DENAULT

Introduction

C'est pour moi un honneur d'écrire l'introduction à cette nouvelle édition de trois documents chers à la tradition évangélique qui, je l'espère, s'avéreront utiles et bénéfiques pour l'édification des chrétiens en francophonie. Je salue cette excellente initiative de la part de la maison d'édition Publications Chrétiennes avec laquelle il a été fort agréable de travailler à la réalisation de ce projet.

Au cours des dernières années, nous avons assisté à une véritable recrudescence d'intérêt pour la foi réformée dans les milieux évangéliques du Québec et d'Europe. Plusieurs auteurs, pasteurs et prédicateurs anglophones et francophones ont contribué à cet essor. Ma joie est d'autant plus grande de voir cet intérêt se concrétiser par une approche confessionnelle chez de plus en plus de chrétiens et d'Églises. Je dirais que la différence entre une sympathie envers le calvinisme et une adhésion mature à la foi réformée se manifeste généralement par l'adoption formelle d'une confession de foi historique et l'utilisation des catéchismes qui lui sont associés.

Être un chrétien confessionnel ne consiste pas uniquement à confesser personnellement sa foi par des énoncés doctrinaux, mais à le faire de concert avec l'Église. Puisque celle-ci a été établie par Dieu pour être la colonne et l'appui de la vérité sur la terre

(1 Ti 3.15), il est impératif de recevoir son témoignage afin d'y aligner nos croyances. Cette affirmation paraîtra étrange, voire inquiétante, aux oreilles protestantes qui sont attachées au principe du *sola Scriptura*. En effet, ne devrait-on pas suivre l'Écriture et non l'Église comme jauge et norme de la foi ? Amen et amen ! Cependant, affirmer que l'on croit dans l'Écriture comme seule règle infaillible de la foi ne nous dit pas ce que l'on croit que la Bible enseigne exactement ni si nous avons bien compris son enseignement puisqu'il est manifeste qu'il existe toutes sortes de croyances fausses et contradictoires qui prétendent pourtant s'appuyer sur la Bible.

L'Écriture ne doit pas être l'objet d'interprétations personnelles et subjectives puisqu'elle possède un sens commun et objectif pour le peuple de Dieu (2 Pi 1.20 – 2.2). Au fil des siècles, l'Église du Seigneur a été édifiée, gardée et réformée par la Parole de vérité (Mt 16.18 ; Jn 17.15-17 ; 1 Pi 1.5). L'utilité d'une confession de foi est de nous indiquer comment l'Écriture a été confessée historiquement par l'Église et de nous fournir ainsi un faisceau de doctrines sûres parmi toutes les croyances qui circulent.

Comme l'indique le professeur Carl Trueman, tout le monde a une confession de foi puisqu'il est impossible de ne pas en avoir. Mais voici comment il distingue deux sortes de confession chez les chrétiens évangéliques dans son ouvrage *The Creedal Imperative* :

Les chrétiens ne sont pas divisés entre ceux qui ont des crédos et des confessions et ceux qui n'en ont pas. Ils sont plutôt divisés entre ceux qui ont des crédos et des confessions publics, qui sont écrits et qui existent en tant que documents officiels soumis à l'examen, l'évaluation et la critique du public, et ceux qui ont des crédos et des confessions privés qui sont souvent improvisés, non écrits, et qui, par conséquent, ne sont pas soumis à l'examen du public, ne sont pas susceptibles d'être évalués et, ce qui est d'autant plus crucial

et ironique en même temps, ne sont pas susceptibles d'être évalués par l'Écriture sainte afin de vérifier s'ils sont vrais¹.

La question n'est donc pas de savoir si nous avons une confession de foi, nous en avons tous une, mais si nous adhérons à une confession qui est digne de confiance. L'Église qui ne s'appuie pas sur une affirmation doctrinale biblique, claire et substantielle risque de favoriser non pas la paix et l'unité, mais un contexte d'abus spirituel et de divisions, puisqu'elle s'expose à toutes sortes de courants doctrinaux qui veulent dicter « de la part de Dieu » les doctrines et les pratiques que les fidèles doivent croire et observer.

Comment être certain que l'on est fondé dans la vraie doctrine biblique et comment transmettre cet héritage à nos enfants et aux nouveaux croyants ? Je ne connais pas de meilleurs outils pédagogiques pour approfondir et communiquer l'enseignement biblique que les confessions de foi et les catéchismes qui s'inscrivent dans l'orthodoxie chrétienne reconnue. Les chrétiens ne sont pas appelés à réinventer le christianisme à chaque génération. Ils doivent plutôt confesser de génération en génération « la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes » (Jud 3).

Ainsi, puisqu'il est à la fois nécessaire et inévitable d'avoir une confession de foi, autant en choisir une qui a fait ses preuves. Dans ce recueil, nous vous présentons trois documents qui intègrent simultanément *la doctrine chrétienne universelle*, *l'essentiel de la Réforme protestante* et *les particularités de la foi baptiste*. Ces documents sont suffisamment détaillés pour communiquer clairement les articles fondamentaux de la foi chrétienne, sans être exhaustifs ou exagérément pointus dans toutes les précisions théologiques.

1. Carl R. Trueman, *The Creedal Imperative*, trad. libre, Wheaton, Ill., Crossway, 2012, p. 15.

LES TROIS DOCUMENTS DE LA FOI BAPTISTE

Le premier document est la *Confession de foi baptiste de Londres de 1689*. Nous avons légèrement retravaillé le texte français afin de rendre certaines formulations plus claires et accessibles en évitant rigoureusement de trahir les nuances théologiques chères aux auteurs originaux. De plus, nous avons révisé les références bibliques afin de corriger quelques coquilles provenant de précédentes éditions françaises. Cette confession de foi des baptistes anglais du xvii^e siècle fut publiée en 1677 et adoptée à Londres en 1689 par les délégués d'une centaine d'églises baptistes suite à l'*Édit de tolérance anglais* promulgué la même année en faveur de la liberté religieuse de certains groupes non conformistes. Cette confession est une adaptation baptiste de la *Confession de foi de Westminster* de 1646. Elle fut probablement préparée par Nehemiah Coxe qui était alors pasteur de l'Église Petty France à Londres².

Le deuxième document est le *Catéchisme orthodoxe* du pasteur Hercules Collins publié en 1680³. Il s'agit de la première fois que ce texte est publié en français⁴. Les lecteurs reconnaîtront cependant le bien-aimé *Catéchisme de Heidelberg*, puisqu'il s'agit en fait de sa version baptiste. Certains accuseront peut-être les baptistes de manquer d'originalité en empruntant aux pédobaptistes leurs documents afin de promouvoir le baptême par immersion.

2. Voir James M. Renihan, « An Excellent and Judicious Divine: Nehemiah Coxe », *Covenant Theology, From Adam to Christ*, Palmdale, Calif., Reformed Baptist Academic Press, 2005, p. 20.

3. Michael Haykin et Stephen Weaver Jr. présentent une courte biographie du pasteur Hercules Collins dans leur introduction à ce catéchisme republié en 2014 : *An Orthodox Catechism: Being the Sum of Christian Religion, Contained in the Law and Gospel*, Palmdale, Calif., Reformed Baptist Academic Press, 2014, p. 9-39. Collins était le troisième pasteur de l'Église Old Gravel Lane, qui est la plus ancienne église baptiste calviniste.

4. Nous avons suivi le texte de l'édition de Haykin et Weaver, *op. cit.*, qui omet les quatre questions sur la pratique de l'imposition des mains qu'on retrouve dans l'original. Cette pratique ne faisant pas l'unanimité chez les baptistes de l'époque, il nous a paru préférable de ne pas l'inclure dans un document confessionnel.

D'autres penseront peut-être que Collins accusait implicitement le *Catéchisme de Heidelberg* de ne pas être orthodoxe en appelant le sien « Catéchisme orthodoxe ». Voici comment le professeur James Renihan répond à ces questions :

Les travaux théologiques de certains auteurs baptistes témoignent d'une connaissance et d'une appréciation réelles des traités d'exégèse et de doctrine provenant des théologiens d'Europe. Théodore de Bèze est peut-être l'auteur le plus fréquemment cité, tandis que des théologiens tels que David Pareus, Andrew Rivet et Johannes Cocceius, aux côtés de Calvin, Luther et bien d'autres, apparaissent dans la littérature baptiste de l'époque.

Se considérant comme des membres de cette famille réformée, les auteurs baptistes ont fait appel à ces hommes pour soutenir et renforcer leur propre position. [...] Ce pasteur baptiste calviniste de premier plan [*Hercules Collins*] comprit que la théologie articulée par les théologiens d'Heidelberg était en accord avec la sienne et avec le mouvement plus large dont il faisait partie. Le choix par Collins du titre *Catéchisme orthodoxe* est digne d'être noté, car il s'agit d'un double sens. S'il fait évidemment référence au caractère vrai des doctrines qu'il promeut, il identifie également la source de ces doctrines, c'est-à-dire l'orthodoxie protestante d'Europe. En donnant ce titre, Collins faisait en fait une déclaration catégorique : tout comme ils sont orthodoxes, nous le sommes aussi⁵.

Enfin, le troisième document, le *Petit catéchisme baptiste pour jeunes enfants*, s'apparente au *Petit catéchisme de Westminster*, mais il s'agit d'une adaptation pour jeunes enfants qui a été préparée en

5. James M. Renihan, *True Confessions: Baptist Documents in the Reformed Family*, trad. libre, Owensboro, Kent., Reformed Baptist Academic Press, 2004, p. 235. Dans cet ouvrage, Renihan compare côte à côte les confessions et catéchismes produits par les baptistes calvinistes avec les sources qu'ils ont utilisées. Cela permet de voir comment les théologiens baptistes, tout en utilisant les confessions des autres protestants, les ont adaptées ici et là.

1840 par le pasteur presbytérien Joseph P. Engels. On retrouve différentes versions de ce catéchisme qui n'ont pas toutes exactement le même nombre de questions ni le même ordre de présentation et qui défendent soit le pédobaptême soit le baptême de croyants seulement. En utilisant ces différentes sources, nous avons pris une plus grande liberté éditoriale afin d'offrir aux lecteurs francophones un catéchisme accessible et bien organisé en douze sections thématiques.

Nous espérons que ces trois documents confessionnels seront une bénédiction pour la communauté évangélique francophone. Notre prière est que les Églises et les foyers chrétiens en fassent largement usage. Ces ressources seront d'excellents outils pédagogiques pour les pasteurs, enseignants et moniteurs ainsi que pour les parents qui ont à cœur d'inculquer la foi qu'il nous faut confesser et transmettre.

Pascal Denault

Pasteur de l'Église réformée baptiste de St-Jérôme

Janvier 2021

Confession de foi baptiste de Londres de 1689

*32 articles sur la foi et la vie chrétiennes
avec les preuves scripturaires*

Préface

Entre 1644 et 1648, un groupe de théologiens puritains d'Angleterre et d'Écosse s'entendent sur la rédaction de la confession de foi dite « de Westminster ». Il s'agit d'un document de très grande qualité mais d'orientation presbytérienne. Alors que la persécution fait rage sous le règne de Charles II, un groupe de *Particular Baptists* (groupe de conviction calviniste, contrairement aux *General Baptists* de persuasion arminienne) rédige et publie anonymement, en 1677, une confession de foi baptiste. Ils s'inspirent de la *Westminster* là où elle s'harmonise aux convictions baptistes ; lorsque des modifications s'imposent, ils empruntent à la première confession de Londres rédigée en 1644, à la *Savoie* rédigée en 1658, et certains autres détails sont l'œuvre des rédacteurs eux-mêmes.

Après l'accession de Guillaume et Marie au trône d'Angleterre et la promulgation de l'Acte de tolérance le 24 mai 1689, les représentants de cent sept congrégations baptistes se réunissent de nouveau à Londres, signent la confession de foi et la réimpriment cette même année, d'où l'appellation *Confession de foi baptiste de Londres de 1689* même si la rédaction originale remonte à 1677. Le document est rapidement devenu la confession calviniste baptiste la plus populaire en milieu anglo-saxon, avec des éditions successives en 1693, 1699, 1719, 1720, 1791 et 1809. En 1855, lors

de la deuxième année de son ministère à *New Park Street Chapel*, C. H. Spurgeon la réimprime avec les commentaires suivants, qu'il adresse « à toute la maisonnée de la foi qui se réjouit des grandes doctrines de la grâce souveraine » :

Il m'a paru bon de réimprimer à un prix abordable cette excellente liste de doctrines auxquelles ont souscrit les ministres baptistes en 1689. Nous avons besoin d'une bannière à cause de la vérité ; puisse ce petit livret aider la cause du glorieux Évangile en rendant témoignage à ses doctrines cardinales... Puisse le Seigneur redonner à Sion un langage pur et puissent ses sentinelles garder l'œil ouvert.

La deuxième moitié du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle ont vu un déclin d'intérêt pour cette confession de foi et ses doctrines. Cependant, il a plu à notre Dieu de souffler souverainement un renouveau du calvinisme biblique parmi les Baptistes, d'où le retour en force de cette confession de foi historique, comme en témoignent les rééditions de 1958, 1963, 1966, 1970, 1972 et de 1974.

Il nous fait grandement plaisir de présenter cette nouvelle version française de la *Confession de foi baptiste de Londres de 1689* avec la confiance qu'elle continuera d'être un outil précieux d'édification et d'affermissement dans la foi.

Chapitre 1

Les Écritures saintes

1. L'Écriture sainte est la seule règle suffisante, certaine et infail-
lible de toute connaissance à salut, de foi et d'obéissance¹. Quoique
la lumière naturelle, les œuvres de la création et de la providence
divine manifestent la bonté de Dieu, sa sagesse et sa puissance de
façon à rendre les hommes inexcusables, elles ne sont pas suffi-
santes pour donner cette connaissance de Dieu et de sa volonté
qui est nécessaire au salut². C'est pourquoi il a plu au Seigneur de
se révéler à plusieurs reprises, de plusieurs manières, et de faire
connaître sa volonté à son Église³.

Ensuite, pour que la vérité soit préservée et mieux propagée, et afin
que l'Église soit d'autant plus sûrement établie et affermie en face
de la corruption de la chair, de la malice de Satan et du monde,
il a plu au Seigneur de la mettre tout entière par écrit. Pour cela,
l'Écriture sainte est indispensable, Dieu ayant cessé de manifester
sa volonté à son peuple comme il l'avait fait jusque-là⁴.

1. 2 Ti 3.15-17 ; És 8.20 ; Lu 16.29,31 ; Ép 2.20 2. Ro 1.19-21 ; 2.14,15 ; Ps 19.2-4
3. Hé 1.1 4. Pr 22.19-21 ; Ro 15.4 ; 2 Pi 1.19,20

2. L'appellation Écriture sainte ou Parole de Dieu écrite com-
prend tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Livres de l'Ancien Testament : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres,
Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, 1 Samuel, 2 Samuel, 1 Rois,

2 Rois, 1 Chroniques, 2 Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther, Job, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Ésaïe, Jérémie, Lamentations, Ézéchiël, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

Livres du Nouveau Testament : Matthieu, Marc, Luc, Jean, Actes, Romains, 1 Corinthiens, 2 Corinthiens, Galates, Éphésiens, Philippiens, Colossiens, 1 Thessaloniens, 2 Thessaloniens, 1 Timothée, 2 Timothée, Tite, Philémon, Hébreux, Jacques, 1 Pierre, 2 Pierre, 1 Jean, 2 Jean, 3 Jean, Jude, Apocalypse.

Ceux-ci ont tous été inspirés par Dieu pour être la règle de foi et de la vie⁵.

5. 2 Ti 3.16

3. Les livres communément appelés « apocryphes » ne sont pas d'inspiration divine. Par conséquent, ils ne font pas partie du canon biblique ou de la règle de l'Écriture. De ce fait, ils n'ont aucune autorité dans l'Église de Dieu et ne doivent pas être estimés ou utilisés différemment d'autres écrits humains⁶.

6. Lu 24.27,44 ; Ro 3.2

4. L'autorité de l'Écriture sainte, en raison de laquelle elle doit être crue, ne dépend pas du témoignage d'un homme ou d'une église, mais entièrement de Dieu, son auteur, qui est la Vérité même. Ainsi, elle doit être reçue parce qu'elle est la Parole de Dieu⁷.

7. 2 Pi 1.19-21 ; 2 Ti 3.16 ; 2 Th 2.13 ; 1 Jn 5.9

5. Nous pouvons être mus et poussés par le témoignage de l'Église de Dieu à accorder à l'Écriture sainte une haute estime toute empreinte de respect. De plus, le caractère divin de son contenu, la portée pratique de son enseignement, la majesté de son style, la

cohérence de toutes ses parties, le but de son ensemble – qui est de donner toute la gloire à Dieu –, la révélation complète qu'elle fait de l'unique moyen par lequel l'être humain puisse être sauvé et de nombreuses autres qualités incomparables – en un mot : sa totale perfection – sont autant de raisons par lesquelles la Parole de Dieu s'authentifie sans l'ombre d'un doute. Néanmoins, malgré la valeur de ces arguments, notre assurance totale et notre conviction du caractère infaillible de sa vérité et de son autorité toute divine proviennent de l'œuvre intérieure du Saint-Esprit, rendant témoignage dans notre cœur par et avec la Parole⁸.

8. Jn 16.13,14 ; 1 Co 2.10-12 ; 1 Jn 2.20,27

6. Tout le conseil de Dieu, c'est-à-dire toutes choses nécessaires à sa gloire, au salut de l'homme, à la foi et à la vie est expressément consigné dans l'Écriture sainte ou y est contenu de façon nécessaire. Rien, à aucun moment, ne peut lui être ajouté, ni par une nouvelle révélation de l'Esprit, ni par des traditions humaines⁹.

Nous reconnaissons cependant que l'illumination intérieure de l'Esprit de Dieu est nécessaire pour une compréhension salvifique de ce qui est révélé dans la Parole¹⁰. De plus, certains aspects du culte de Dieu et du gouvernement de l'église, communs aux activités et aux sociétés humaines, doivent être établis selon la lumière naturelle et la sagesse chrétienne, dans le respect des principes généraux de la Parole, qui doivent toujours être observés¹¹.

9. 2 Ti 3.15-17 ; Ga 1.8,9 10. Jn 6.45 ; 1 Co 2.9-12 11. 1 Co 11.13,14 ; 14.26,40

7. Dans l'Écriture, tout n'est pas aussi évident ni aussi clair pour tous¹². Cependant, tout ce qu'il faut connaître, croire et observer en vue du salut est si clairement exprimé et dévoilé dans tel ou tel passage de l'Écriture que, non seulement l'érudit, mais également

l'ignorant peut arriver à une compréhension suffisante par l'usage des moyens ordinaires¹³.

12. 2 Pi 3.16 13. Ps 19.8 ; 119.130

8. L'Ancien Testament en hébreu (la langue de l'ancien peuple de Dieu¹⁴) et le Nouveau Testament en grec (une langue très en usage parmi les peuples à l'époque de sa rédaction) sont directement inspirés par Dieu et gardés purs à travers les siècles par ses soins particuliers et sa providence divine ; ils sont donc authentiques et, dans tout débat religieux, l'Église doit y faire son dernier appel¹⁵. Or ces langues originales ne sont pas connues de tout le peuple de Dieu, qui a cependant droit et intérêt dans les Écritures, et qui a reçu l'ordre de les lire¹⁶ et de les sonder¹⁷ dans la crainte du Seigneur. Aussi, les Écritures doivent-elles être traduites dans la langue utilisée par chaque nation où elles pénètrent¹⁸, afin qu'elles soient pleinement répandues parmi tous, que tous puissent rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable et que, par la patience et la consolation apportées par les Écritures, ils possèdent l'espérance¹⁹.

14. Ro 3.2 15. És 8.20 16. Ac 15.15 17. Jn 5.39 18. 1 Co 14.6,9,11,12,24,28
19. Col 3.16

9. La règle infaillible pour l'interprétation de l'Écriture, c'est l'Écriture elle-même. Par conséquent, quand se pose une question au sujet du sens véritable et plein d'un passage de l'Écriture (sens qui est un et non multiple), la réponse doit être décidée sur la base d'autres passages qui parlent plus clairement de ce sujet²⁰.

20. 2 Pi 1.20,21 ; Ac 15.15,16

10. Le juge suprême, par lequel tout débat religieux doit être réglé, et par lequel tous les décrets des conciles, toutes les opinions des Pères, toutes les doctrines humaines, tous les points de vue particuliers doivent être examinés et à la décision duquel nous devons

nous en remettre, ne peut être rien d'autre que l'Écriture sainte que l'Esprit nous a communiquée. Notre foi se décide par l'Écriture ainsi communiquée²¹.

21. Mt 22.29,31 ; Ép 2.20 ; Ac 28.23

Chapitre 2

Dieu et la Sainte Trinité

1. Le Seigneur notre Dieu est le seul Dieu vrai et vivant¹. Il existe en lui-même et de lui-même, infini en [son] être et [sa] perfection². Son essence ne peut être comprise par nul autre que lui-même³; il est esprit très pur⁴, invisible, incorporel, indivisible, impassible. Lui seul est immortel et habite une lumière inaccessible aux hommes⁵; il est immuable⁶, immense⁷, éternel⁸, incompréhensible, tout-puissant⁹, infini à tous égards, très saint¹⁰, très sage, très libre, absolu. Il opère toutes choses selon le conseil de sa propre volonté immuable et très juste¹¹, pour sa propre gloire¹². Il est amour, plein de grâce, de miséricorde et de patience. Il abonde en bonté et en vérité. Il pardonne l'iniquité, la transgression et le péché. Il récompense ceux qui le cherchent avec assiduité¹³. Il est en outre très juste et terrible en ses jugements¹⁴, haïssant tout péché¹⁵, et n'innocente d'aucune façon le coupable¹⁶.

1. 1 Co 8.4,6; De 6.4 2. Jé 10.10; És 48.12 3. Ex 3.14 4. Jn 4.24 5. 1 Ti 1.17; De 4.15,16 6. Ma 3.6 7. 1 R 8.27; Jé 23.23 8. Ps 90.2 9. Ge 17.1 10. És 6.3 11. Ps 115.3; És 46.10 12. Pr 16.4; Ro 11.36 13. Ex 34.6,7; Hé 11.6 14. Né 9.32,33 15. Ps 5.5,6 16. Ex 34.7; Na 1.2,3

2. Possédant toute vie¹⁷, gloire¹⁸, bonté¹⁹ et bonheur en lui-même et de lui-même, seul Dieu se suffit à lui-même et par lui-même, sans avoir besoin d'aucune des créatures qu'il a faites. Il ne retire aucune gloire²⁰ d'elles mais manifeste sa gloire en, par, à et sur

elles. Il est la seule source de tout être, de qui, par qui et pour qui toutes choses existent²¹. Il possède une souveraineté absolue sur toutes les créatures, pour accomplir par elles, pour elles et sur elles tout ce qui lui plaît²². Tout se trouve manifeste et clair devant ses yeux²³. Sa connaissance est infinie, infaillible et indépendante de la créature, de sorte que, pour lui, rien n'est contingent ou incertain²⁴. Dans tous ses desseins, dans toutes ses œuvres²⁵, dans tous ses commandements, il est très saint. Les anges et les hommes sont tenus de rendre l'adoration et le culte qu'ils doivent, en tant que créatures, à leur Créateur²⁶, et tout ce qu'il plaît à celui-ci d'exiger d'eux en plus.

17. Jn 5.26 18. Ps 148.13 19. Ps 119.68 20. Job 22.2,3 21. Ro 11.34-36
22. Da 4.25,34,35 23. Hé 4.13 24. Éz 11.5 ; Ac 15.18 25. Ps 145.17
26. Ap 5.12-14

3. Dans cet Être divin et infini, il est trois substances : le Père, la Parole ou le Fils, et l'Esprit Saint²⁷, qui sont d'une seule substance, puissance et éternité. Chacun possède toute l'essence divine, et cependant l'essence n'est pas divisée²⁸. Le Père n'est engendré par personne, et il ne procède de personne ; le Fils est éternellement engendré du Père²⁹, l'Esprit Saint procède du Père et du Fils³⁰. Les trois sont infinis, sans commencement, mais sont un seul Dieu, qui ne doit pas être divisé selon la nature ou l'être, mais distingué selon les propriétés particulières qui se révèlent dans leurs relations personnelles mutuelles. La doctrine de la Trinité est le fondement de toute notre communion avec Dieu et de notre dépendance, source de réconfort, de lui.

27. 1 Jn 5.7 ; Mt 28.19 ; 2 Co 13.14 28. Ex 3.14 ; Jn 14.11 ; 1 Co 8.6 29. Jn 1.14,18
30. Jn 15.26 ; Ga 4.6

Chapitre 3

Le décret de Dieu

1. De toute éternité, selon le conseil très sage et très saint de sa volonté, Dieu a décrété en lui-même, librement et immuablement, tout ce qui arrive¹. Cependant, cela ne signifie pas qu'il est l'auteur du péché ou qu'il est en communion avec quiconque à cet effet². Son décret ne fait pas violence à la volonté de sa créature et s'exerce sans que la liberté, la contingence ou les causes secondes soient exclues, mais afin qu'elles soient plutôt établies³. Ce décret manifeste la sagesse de Dieu qui, librement, dispose de tout ce qui existe, de toute puissance et fidélité pour l'accomplir⁴.

1. És 46.10 ; Ép 1.11 ; Hé 6.17 ; Ro 9.15,18 2. Ja 1.13 ; 1 Jn 1.5 3. Ac 4.27,28 ; Jn 19.11 4. No 23.19 ; Ép 1.3-5

2. Bien que Dieu sache tout ce qui peut ou doit arriver quelles que soient les circonstances⁵, il n'a cependant pas décrété telle chose parce qu'il l'a prévue comme future, ni parce qu'elle devait arriver en raison de conditions préalables⁶.

5. Ac 15.18 6. Ro 9.11,13,16,18

3. Par le décret de Dieu, pour la manifestation de sa gloire, certains parmi les hommes et les anges sont prédestinés ou préordonnés à la vie éternelle par Jésus-Christ⁷, à la louange de sa glorieuse grâce⁸ ; d'autres sont laissés pour agir selon le péché qui mène à leur juste condamnation, à la louange de sa glorieuse justice⁹.

7. 1 Ti 5.21 ; Mt 25.34 8. Ép 1.5,6 9. Ro 9.22,23 ; Jud 4

4. Ces anges et ces hommes, ainsi prédestinés ou préordonnés, sont spécifiquement et immuablement désignés. Leur nombre est si certain et défini qu'il ne peut être, ni augmenté, ni diminué¹⁰.

10. 2 Ti 2.19 ; Jn 13.18

5. Les êtres humains que Dieu a prédestinés à la vie, il les a choisis en Christ pour la gloire éternelle, avant la fondation du monde, selon son dessein éternel et immuable, le conseil secret ainsi que le bon plaisir de sa volonté. Il les a choisis par sa seule pure grâce et son amour¹¹, sans qu'il n'y ait rien dans la créature comme condition ou cause qui le conduirait à ainsi faire¹².

11. Ép 1.4,9,11 ; Ro 8.30 ; 2 Ti 1.9 ; 1 Th 5.9 12. Ro 9.13,16 ; Ép 2.5,12

6. Tout comme Dieu a ordonné les élus à la gloire, il a aussi, par le dessein éternel et très libre de sa volonté, préordonné tous les moyens qui y sont nécessaires¹³. C'est ainsi que les élus, étant tombés en Adam, sont rachetés par le Christ¹⁴. Ils sont appelés efficacement à la foi en Christ par son Esprit qui agit au temps convenable ; ils sont justifiés, adoptés, sanctifiés¹⁵ et gardés en sa puissance, par la foi, en vue du salut¹⁶. Nuls autres que les élus ne sont rachetés par Christ, efficacement appelés, justifiés, adoptés, sanctifiés et sauvés¹⁷.

13. 1 Pi 1.2 ; 2 Th 2.13 14. 1 Th 5.9,10 15. Ro 8.30 ; 2 Th 2.13 16. 1 Pi 1.5
17. Jn 6.64 ; 10.26 ; 17.9

7. La doctrine de ce profond mystère de la prédestination doit être traitée avec une sagesse et un soin particuliers, afin que ceux qui cherchent la volonté de Dieu révélée dans sa Parole et qui lui obéissent puissent, avec la certitude de leur appel efficace, être assurés de leur élection éternelle¹⁸. Cette doctrine donnera donc

à tous ceux qui obéissent sincèrement à l'Évangile : matière à louange¹⁹, respect et admiration pour Dieu, humilité²⁰, zèle et immense réconfort²¹.

18. 1 Th 1.4,5 ; 2 Pi 1.10 **19.** Ép 1.6 ; Ro 11.33 **20.** Ro 11.5,6,20 **21.** Lu 10.20



Catéchisme orthodoxe

*Une synthèse de la religion chrétienne
contenue dans la loi et l'Évangile*

(Adapté du Catéchisme de Heidelberg)



Préface

Le *Catéchisme de Heidelberg*, qui est peut-être le document confessionnel le plus aimé du xvi^e siècle, a apporté une « assurance dans la vie comme dans la mort » à des générations de chrétiens pieux des Églises des Pays-Bas. Bien qu'il ait manifestement été écrit dans la tradition pédobaptiste, son style dévotionnel magnifique et ses expressions précises concernant les choses profondes de la foi chrétienne ont été appréciés par de nombreuses familles d'Église différentes. Cependant, peu savent qu'il a joué un rôle important dans la vie des baptistes.

Au cours des deux dernières décennies, la théologie scolastique de la période post-Réforme a bénéficié d'une phase de réévaluation de la part des spécialistes, ce qui a conduit à une appréciation croissante de la qualité et de la teneur des travaux produits à cette époque. Le *Catéchisme de Heidelberg* est un monument qui témoigne de l'excellence de la théologie de cette période. Il contient des énoncés doctrinaux précis, formulés dans un langage profondément dévotionnel démontrant toute l'importance pratique de la théologie pour la vie des croyants. Conscient de ce fait, Hercules Collins a pris ce document et l'a adapté (ou peut-être complété) en fonction de ses propres convictions sur le baptême des croyants. Il en résulte une déclaration magnifique, pratique et utile pour les églises baptistes.

Hercule Collins, un des principaux pasteurs parmi les baptistes anglais du xvii^e siècle, a compris les avantages que pouvait apporter le *Catéchisme de Heidelberg* aux personnes placées sous son pastorat. Afin de leur fournir une version accessible et en harmonie avec son propre cadre ecclésial, il a édité le *Catéchisme de Heidelberg* et l'a publié en 1680 sous le titre de *Catéchisme orthodoxe*.

Plusieurs connaissent sa structure qui se résume par les mots « culpabilité, grâce et gratitude ». Elle expose notre péché, nous indique la riche grâce de Dieu en Jésus-Christ, et nous enseigne à la fois la raison et la façon de montrer notre reconnaissance à notre Seigneur. Comme un bon catéchisme, il résume les aspects les plus importants de la vie chrétienne.

Le *Catéchisme orthodoxe* est en fait le deuxième de trois ouvrages importants de la fin du xvii^e siècle qui lient les baptistes anglais à l'ère post-Réforme. Le premier est la *Deuxième confession de Londres*, publiée pour la première fois en 1677, une révision de la *Confession de foi de Westminster* de 1648 et de la *Déclaration de Savoie* de 1658. Enfin, le troisième est le *Catéchisme baptiste* de 1693, une version révisée du *Petit catéchisme de Westminster*, publié pour la première fois en 1647. Ensemble, ces trois documents s'apparentent à ce qu'on pourrait appeler les « trois formulaires d'unité » pour les églises baptistes.

Nous remercions cet éditeur pour le travail qu'il a accompli en ramenant cet ouvrage à la connaissance du public. Celui-ci devrait être utilisé dans les églises, les études bibliques, les écoles chrétiennes, les écoles maison et les familles. Les enfants élevés sur la base de la saine doctrine du *Catéchisme orthodoxe* auront une assise solide pour pratiquer la piété tout au long de leur vie. Les Églises qui adoptent ce catéchisme comme outil d'enseignement fourniront à leurs membres un survol complet de théologie chrétienne ainsi qu'un fondement solide pour la foi et la piété. Le *Catéchisme*

orthodoxe deviendra peut-être l'une des déclarations confessionnelles les plus appréciées du XXI^e siècle dans les églises baptistes. Ce serait une grande bénédiction !

James M. Renihan, Ph. D.
Doyen et professeur de théologie historique,
IRBS Theological Seminary

Introduction

1^{er} dimanche

1. Quelle est ton unique assurance dans la vie comme dans la mort ?

C'est que, dans la vie comme dans la mort¹, j'appartiens, corps et âme, non pas à moi-même², mais à Jésus-Christ, mon fidèle Sauveur³ : par son sang précieux⁴, il a totalement payé pour tous mes péchés⁵ et m'a délivré de toute puissance du diable⁶ : il me garde si bien⁷ qu'il ne peut tomber un seul cheveu de ma tête sans la volonté de mon Père qui est dans les cieux⁸, et que toutes choses doivent concourir à mon salut⁹. C'est pourquoi, par son Saint-Esprit, il m'assure la vie éternelle¹⁰ et me rend prêt et disposé à vivre désormais pour lui, de tout mon cœur¹¹.

1. Ro 14.7-9
2. 1 Co 6.19,20
3. 1 Co 3.23 ; Tit 2,14
4. 1 Pi 1.18,19
5. 1 Jn 1.7 ; 2.2
6. Jn 8.34-36 ; Hé 2.14,15 ; 1 Jn 3.8
7. Jn 6.39,40 ; 10.27-30 ; 2 Th 3.3 ; 1 Pi 1.5
8. Mt 10.29-31 ; Lu 21.16-18
9. Ro 8.28
10. Ro 8.15,16 ; 2 Co 1.20-22 ; 5.5 ; Ép 1.13,14
11. Ro 8.14

2. Combien de choses dois-tu savoir pour vivre et mourir dans cette heureuse assurance ?

Trois. D'abord, combien sont grands mon péché et ma misère¹. Ensuite, comment j'en suis délivré². Enfin, quelle reconnaissance je dois à Dieu pour cette délivrance³.

1. Jn 9.41 ; 15.22 ; Ro 3.9,10 ; Tit 3.3 ; 1 Jn 1.10
2. Lu 24.46,47 ; Jn 17.3 ; Ac 4.12 ; 10.43 ; 1 Co 6.11 ; Tit 3.4-7
3. Mt 5.16 ; Ro 6.1,2,11-14 ; Ép 5.8-10 ; Col 3.17 ; 1 Pi 2.9-12

Première partie

La misère de l'homme

2^e dimanche

3. Par quoi connais-tu ta misère ?

Par la loi de Dieu¹.

1. Ro 3.20 ; 7.7-25

4. Qu'exige donc de nous la loi de Dieu ?

Jésus-Christ nous l'apprend dans le sommaire qu'il en donne¹ : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force*². C'est là le premier et le grand commandement. Et voici le second qui lui est semblable : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*³. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.

1. Mt 22.37-40 ; Lu 10.27
2. De 6.5
3. Lé 19.18 ; Ga 5.14

5. Peux-tu parfaitement observer tout cela ?

Non¹, car par nature je suis enclin à haïr Dieu et mon prochain².

1. Ro 3.10-12,23 ; 1 Jn 1.8,10
2. Ge 6.5 ; 8.21 ; Jé 17.9 ; Ro 7.23 ; 8.7 ; Ép 2.3 ; Tit 3.3

3^e *dimanche*

6. Dieu a-t-il donc créé l'homme si méchant et si pervers ?

Non ; au contraire, Dieu a créé l'homme bon¹ et à son image², c'est-à-dire vraiment juste et saint³, afin qu'il ait de Dieu son Créateur une droite connaissance⁴, qu'il l'aime de tout son cœur et qu'il vive avec lui dans un éternel bonheur pour le louer et le bénir⁵.

1. Ge 1.31
2. Ge 1.26,27 ; 2 Co 3.18
3. Ép 4.23,24
4. Col 3.9,10
5. Ps 8

7. D'où vient donc cette corruption de la nature humaine ?

Elle vient de la chute et de la désobéissance de nos premiers parents, Adam et Ève, dans le Paradis¹ ; par la chute, notre nature a été si corrompue² que nous sommes tous conçus et nés dans le péché³.

1. Ge 3.1-6
2. Ro 5.12,18,19
3. Ps 14.2,3 ; 51.7

8. Mais sommes-nous corrompus au point d'être absolument incapables d'aucun bien et enclins à tout mal ?

Oui¹. Il nous faut donc être régénérés par le Saint-Esprit².

1. Ge 6.5 ; 8.21 ; Job 14.4 ; 15.14-16 ; És 53.6 ; Jé 17.9
2. Jn 3.3-6

4^e *dimanche*

9. Mais Dieu n'est-il pas injuste envers l'homme en exigeant dans sa loi ce que celui-ci ne peut pas faire ?

Non, car Dieu l'avait créé tel qu'il puisse l'accomplir¹. Mais l'homme s'est privé, ainsi que sa descendance², de ces dons par sa rébellion³, à l'instigation du diable⁴.

1. Ge 1.31 ; Ép 4.24,25
2. Ro 5.12,18,19
3. Ge 3.6
4. Ge 3.13 ; Jn 8.44 ; 1 Ti 2.13,14

10. Dieu veut-il laisser impunies cette désobéissance et cette chute ?

Pas du tout ! Au contraire, il n'a que colère et horreur pour le péché¹, tant originel qu'actuel, et, par son juste jugement, il veut le punir dans le temps et dans l'éternité², comme il l'a déclaré : « Maudit soit celui qui n'accomplit pas les paroles de cette loi pour les mettre en pratique³. »

1. Ps 5.5-7 ; 7.12 ; Na 1.2
2. Ge 2.17 ; Ex 34.7 ; Mt 25.41 ; Ro 1.18 ; 5.12 ; Ép 5.6 ; Hé 9.27
3. De 27.26 ; Ga 3.10

11. Mais Dieu n'est-il pas miséricordieux ?

Dieu est bien miséricordieux en effet¹, mais il est juste aussi² ; c'est pourquoi sa justice exige que le péché qui a été commis contre sa souveraine majesté soit puni, dans le corps et dans l'âme, du châtement le plus fort, c'est-à-dire du châtement éternel³.

1. Ex 20.6 ; 34.6,7 ; Ps 103.8,9
2. Ex 20.5 ; 34.7 ; De 7.9-11 ; Ps 5.5-7 ; Hé 10.30,31
3. Mt 25.45,46 ; Ap 14.11



**Petit catéchisme
baptiste pour
jeunes enfants**





NOTRE RELATION AVEC DIEU (Q. 1-5)

1. Qui t'a créé ?

Dieu (*Genèse 1.27*).

2. Qu'a-t-il fait d'autre ?

Il a créé toutes choses (*Genèse 1.1*).

3. Pourquoi t'a-t-il créé, toi et toutes les choses ?

Pour sa propre gloire (*Romains 11.36*).

4. Comment peux-tu glorifier Dieu ?

En l'aimant et en obéissant à ses commandements (*Deutéronome 6.5,6*).

5. Pourquoi dois-tu faire cela ?

Parce qu'il m'a créé et qu'il prend toujours soin de moi (*Apocalypse 4.11*).

QUI EST DIEU ? (Q. 6-16)

6. Y a-t-il d'autres dieux ?

Il n'y a qu'un seul Dieu (*Ésaïe 44.6*).

7. En combien de personnes ce Dieu unique existe-t-il ?

En trois personnes (*2 Corinthiens 13.13*).

8. Quelles sont-elles ?

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit (*Matthieu 28.19*).

9. Comment est Dieu ?

Dieu est Esprit. Il n'a pas de corps comme moi (*Jean 4.24*).

10. Où est Dieu ?

Dieu est partout (*Psaumes 139.7,8*).

11. Peux-tu voir Dieu ?

Non, mais lui me voit toujours (*Jean 1.18 ; Jé 23.24*).

12. Est-ce que Dieu sait tout ?

Oui, rien ne lui échappe (*Hébreux 4.13*).

13. Dieu peut-il faire tout ce qu'il veut ?

Oui, Dieu peut accomplir toute sa volonté (*Marc 10.27*).

14. Où apprend-on comment aimer Dieu et lui obéir ?

Dans la Bible seulement (*Psaumes 119.9*).

15. Que nous enseigne la Bible ?

La Bible nous enseigne qui est Dieu et ce qu'il demande de nous (*2 Timothée 3.16,17*).

16. Qui a écrit la Bible ?

Des hommes que le Saint-Esprit a instruits (*2 Pierre 1.21*).

QUI EST L'HOMME ? (Q. 17-24)

17. Comment s'appelaient nos premiers parents ?

Adam et Ève (*Genèse 3.20*).

18. Comment Dieu a-t-il créé Adam et Ève ?

Dieu a créé Adam avec de la poussière du sol et a façonné Ève à partir du corps d'Adam (*Genèse 2.7,22*).

19. Qu'est-ce que Dieu a donné à Adam et Ève en plus de leurs corps ?

Dieu leur a donné une âme immortelle (*1 Corinthiens 15.45*).

20. As-tu une âme en plus d'un corps ?

Oui, j'ai une âme qui ne peut mourir (*Matthieu 10.28*).

21. Comment sais-tu que tu as une âme ?

Parce que la Bible me le dit (*Marc 8.36,37*).

22. Qu'est-ce qu'une âme ?

L'âme inclut toutes les parties de mon être par lesquelles je dois connaître et aimer Dieu (*Marc 12.30*).

23. Au début, quelle était la situation d'Adam et d'Ève ?

Dieu les a créés saints et heureux (*Ecclésiaste 7.29 ; Genèse 1.31*).

24. Quelle relation Adam avait-il avec Dieu ?

Une relation filiale (*Luc 3.38*).

L'ALLIANCE DES ŒUVRES (Q. 25-30)

25. Qu'est-ce qu'une alliance ?

C'est un accord entre deux personnes ou plus (*1 Samuel 18.3*).

26. Quelle alliance Dieu fit-il avec Adam ?

L'alliance des œuvres (*Osée 6.7*).

27. Qu'est-ce que cette alliance exigeait d'Adam ?

D'obéir à Dieu parfaitement (*Genèse 2.15-17*).

28. Quelle était la promesse de l'alliance des œuvres ?

La vie éternelle, si Adam obéissait (*Genèse 2.9 ; 3.22-24*).

29. Quel châtement Dieu a-t-il annoncé dans l'alliance des œuvres en cas de désobéissance ?

La mort (*Genèse 2.16,17*).

30. Adam a-t-il gardé l'alliance des œuvres ?

Non, il a péché contre Dieu (*Genèse 3.6 ; Romains 5.12*).

LE PÉCHÉ (Q. 31-42)

31. Qu'est-ce que le péché ?

Le péché est un manque de conformité ou une transgression de la loi de Dieu (*1 Jean 3.4*).

32. Que veut dire « un manque de conformité » ?

Cela signifie ne pas être ou ne pas faire ce que Dieu demande (*Jacques 4.17*).